

fréquentement pour définir les secteurs-problèmes, en débiter et élaborer des plans d'action.

Un Comité fédéral-provincial composé de fonctionnaires, sous la présidence du sous-ministre du Bien-être social, fournit des renseignements sur les aspects gouvernementaux du programme tout en assurant la coordination.

En vertu de la loi, la coordination des travaux des autres organismes se maintient en bonne et due forme. Le fédéral s'intéresse à la santé et aux sports amateurs relayés aussi du ministère de l'Éducation. Les subventions sont affectées aux étudiants, aux services sportifs, aux nouveaux services, aux cliniques, aux conférences, à l'achat de matériel et surtout aux ateliers de formation d'entraîneurs, d'entraîneuses et de bénévoles. Les subventions sont affectées aux étudiants, aux services sportifs, aux nouveaux services, aux cliniques, aux conférences, à l'achat de matériel et surtout aux ateliers de formation d'entraîneurs, d'entraîneuses et de bénévoles.

Services

Services d'information

Les travaux documentaires publiés dans le cadre du programme comprennent des moyens visuels tels que films et bandes d'images à l'intention des entraîneurs, des guides éducatifs sur les sports et les lois, des renseignements techniques sur la construction et l'usage des installations. Ces travaux sont préparés en collaboration étroite avec les associations de sports.

La production de certains documents documentaires, en tant que sources de documentation sur les activités typiquement canadiennes, a reçu une attention particulière. Ces documents comprennent des films et textes pour assurer une meilleure compréhension des sports et des lois. Un film publicitaire destiné à développer l'intérêt pour les sports et les lois a été produit et diffusé.

Le premier film publicitaire de ce genre, intitulé "Sports canadiens", a été publié en novembre 1964. Ce film a remporté le premier prix de la catégorie "sports" au Festival du Film canadien de 1964. Depuis lors, de nombreux autres films ont été produits et diffusés sur le ski, le hockey et autres sports canadiens et les services relatifs.

Services de consultation et de formation

Un des objectifs du programme est de fournir des services de consultation et de formation aux entraîneurs, aux bénévoles et aux fonctionnaires. Ces services sont fournis par le biais de ateliers de formation, de conférences et de consultations individuelles. Les ateliers de formation sont conçus pour aider les entraîneurs et les bénévoles à améliorer leurs compétences techniques et pédagogiques. Les conférences sont organisées pour discuter des problèmes communs et partager des idées. Les consultations individuelles sont disponibles pour les fonctionnaires qui ont besoin d'aide pour résoudre des problèmes spécifiques.

Les services de consultation et de formation sont fournis par le biais de ateliers de formation, de conférences et de consultations individuelles.